

4: Vie Associative

- 2: COMMÉMORATION
- 3: ÉTAT- CML/ COMMUNICATION
- 4 - 7: VIE ASSOCIATIVE
- 8 - 9 : LE COIN DU JARDINIER
- 10: VIE DE LA COMMUNE
- 11: URBANISME
- 12: TRAVAUX/ PROJETS
- 13: INFORMATION FRAUDE

2: Commémoration

EDITO

La pandémie du Covid a bouleversé nos vies, sans cesse de nouveaux variants apparaissent mais avec les gestes barrières et la vaccination nous apprenons à vivre avec.

A cela vient s'ajouter la guerre en Ukraine, va-t-elle s'éterniser?

La diplomatie permettra-t-elle d'éviter un conflit plus important ?

Que pouvons-nous faire à notre niveau : continuer ce que nous savons si bien faire aider les réfugiés et bien sûr ceux qui vivent l'enfer dans leur pays.

La vie continue Soyons vigilants mais ne nous laissons pas décourager.

En postulant dans mon rôle de maire, j'ai accepté de veiller au développement de mon village et au bien-être de mes administrés.

Malgré les vicissitudes administratives qui ralentissent la réalisation des projets (demande d'autorisations, de subventions etc.) les projets prévus sur notre programme se mettent en place.

Bien faire et laisser dire tel est mon credo je continue à faire avancer les projets annoncés avec patience, opiniâtreté et ténacité.

Nous vivons dans un village qui est en pleine expansion et prépondérance mais notre ville mérite aussi d'avoir un trafic routier plus sécurisé, d'être embelli sans oublier un mieux vivre de ses habitants.

Avec mon équipe municipale je m'y emploie à plein temps.

Votre Dévouée Monique Laye





L'INTELLIGENCE DÉFEND LA PAIX.

L'INTELLIGENCE A HORREUR DE LA GUERRE"

COMMÉMORATION

8 Mai 1945 à Saint-Jean-de- Verges



HOMMAGE ET DÉPÔT DE GERBE

Paul Vaillant-Couturier

Artiste, Député, écrivain, Homme d'état,
Homme politique, Journaliste (1892 - 1937)

C'est une journée de dimanche ensoleillé qui a accueilli la commémoration du 8-Mai 1945 devant une soixantaine de personnes, adultes et enfants.

Après une première cérémonie célébrée conjointement à Loubières, la matinée s'est donc poursuivie au Monument aux Morts de notre village.

En présence des autorités militaires représentées par Monsieur L. ANTRAS, sous-officier au Centre d'Incendie et de Secours de Varilhes, de représentants de nos deux municipalités et des porte-drapeaux de Loubières et de Saint-Jean-de-Verges, MM. CALVET et GAYRARD, des enfants ont déposé de petits bouquets de fleurs au pied du monument.

Ce premier hommage a été suivi par le dépôt d'une couronne de fleurs par Madame LAYE, Maire.

Une première lecture du discours officiel proposé par la secrétaire d'Etat à la Mémoire et aux Anciens Combattants, Madame LAYE a pris la parole pour rendre hommage aux résistants et aux populations persécutées par la barbarie nazie. Après lecture du vibrant témoignage d'un déporté libéré peu de temps avant l'Armistice, elle a rappelé que la plupart des belligérants européens se sont alors retrouvés face à un champ de ruines et de désolation.

Le 8 Mai. Jour de souvenir, jour de respect tant pour une armée régulière que pour l'armée des ombres (La Résistance), il reste évident et crucial que la commémoration de cet Armistice puisse se perpétuer, pour nous rassembler et pour continuer à dire : « Plus jamais ça ! ».

Depuis l'Antiquité où l'historien Hérodote écrivait déjà que « personne n'est assez insensé pour préférer la guerre à la paix » jusqu'à la construction d'une Europe des Nations, réunie comme terre de paix dans l'Après-guerre, comme l'avait envisagé Jean Moulin avant de mourir, l'Histoire ne doit plus être ignorée. Les heures les plus sombres de notre passé peuvent ressurgir si la vigilance de nos Etats n'est plus suffisante, et l'actualité récente nous le montre malheureusement.

C'est ce que démontrait déjà au 19ème siècle le philosophe allemand Arthur Schopenhauer : « l'Histoire est au peuple ce que la conscience est pour un homme. Un peuple qui oublie son histoire est un homme qui perd sa conscience ».

Un conflit sans égal sur le sol européen depuis près de 80 ans vient aujourd'hui, en 2022, bousculer nos acquis, nos certitudes et nos convictions élimées.

Alors que la guerre frappe aux portes de l'Europe et que des populations fuient les villes dévastées, cette cérémonie du 77ème anniversaire de l'Armistice de 1945 résonne cette année de façon très particulière.

Souvenons-nous de celles et de ceux qui ont combattu lors de la Seconde Guerre Mondiale et de l'Occupation, pour la France et pour la Liberté, et surtout n'abandonnons pas ceux pour qui ce combat délétaire se déroule près d'ici et maintenant !

Après la poursuite du protocole et l'écoute des hymnes de circonstance, dont La Marseillaise, un vin d'honneur et quelques agapes ont conclu cette matinée de mémoire et nous ont réuni à la Salle du Conseil de notre maison commune.

Naissances et décès dans notre commune

NAISSANCES

11 janvier 2022	Océane MOUFFLET
25 janvier 2022	Noah LAMBINET
11 mars 2022	Adam LACOSTE BONIFACE
14 avril 2022	Adrian BARDOU

DÉCÈS

14 mars 2022	Yvette LAVAL veuve PEYRE
10 mai 2022	Julienne HOUDIN veuve CAPPELLESSO

Application MyMairie

Cette application a été mise en place récemment à l'initiative de la commission communication pour vous informer sur les événements, les nouveautés, les adresses et numéros utiles, la météo, les publications, des notifications.

Vous disposez également de fonctions vous permettant de signaler des pannes, des dysfonctionnements ou des dégradations remarqués dans la commune.

Nous vous invitons à télécharger cette application sur votre store (App Store ou Google Play) puis à sélectionner la commune en la sélectionnant dans la liste.

N'hésitez pas à nous remonter vos suggestions afin que nous puissions continuer d'améliorer l'application.

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MYMAIRIE

Facile à utiliser !

Il suffit de télécharger l'application « MyMairie » via votre apple store ou google play sur votre smartphone, puis rentrer le nom de la commune.

C'est fini, vous pouvez la découvrir.

N'hésitez pas à nous faire un retour.



TOUT SUR NOTRE COMMUNE :

INFORMATIONS

ÉCOLE

SIGNALEMENTS

ASSOCIATIONS

COMMERCES

ARTISANS

PUBLICATIONS

ACTUALITÉS

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

BONS PLANS

TÉLÉPHONES

ADRESSES

MÉTÉO

SPORTS

TRANSPORTS



« Vous avez deux mains: une pour vous aider, une pour aider les autres »

Entente sportive

Licenciés

A ce jour le club compte 57 membres. La saison a débuté avec la traditionnelle omelette et son concours amical .

Les concours à la mêlée du vendredi soir reprennent à partir du 3 juin 2022, les entraînements le mardi 7 juin.

Les concours officiels organisés par l'Entente ont débuté par une doublette réservée aux féminines le dimanche 22 mai. Manifestation à renouveler la saison prochaine.

Trois dates sont à retenir le 6 juin doublette 500€, 17 juillet doublette 200€, 21 août tête à tête 150€ matin, doublette après-midi 200€.

Trois équipes vétérans sont inscrites en championnat .
Une équipe féminine en championnat des clubs.
Plusieurs licenciés participent aux divers championnats départementaux.

Fête du club

La traditionnelle fête du club aura lieu le jeudi 14 juillet 2022.

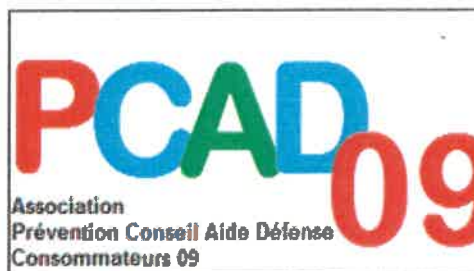
Avec la météo estivale les pétanqueurs se retrouvent plus nombreux les après-midi sur le terrain, le bureau souhaite une bonne saison à tous et remercie les bénévoles pour leur engagement ainsi que la commune pour son soutien.

PCAD09

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association PCAD09 (Prévention, Conseil, Aide et défense des Consommateurs) dont le siège social est à Saint Jean de Verges, gérée par des bénévoles appuyés par une étude notariale et des cabinets d'avocats, se met à votre disposition pour vous aider à régler vos litiges (téléphonie, assurances, banque, locatif, droit du travail, patrimoine, etc...)

Tél. : 07.68.26.89.82 -
Mail : pcad09@free.fr
Site : pcad09.jimdo.com



YAKA BOUGER

Voilà la saison 2021/2022 est sur le point de se terminer, elle s'est déroulée dans une ambiance sportive et conviviale.

Nous avons commencé la saison avec deux animateurs un pour chaque cours afin que les propositions soient différentes.

Le lundi, les cours étaient animés par Sylvie, elle nous proposait un cours principalement axé sur du renforcement musculaire doux. Le mercredi, Lucas, lui, nous animait un cours plus dynamique et cardio. Courant mars, Mylène a rejoint l'équipe d'animateur et nous a proposé un cours de zumba. Celui-ci était en alternance avec le cours de Sylvie le lundi.

Tous trois nous ont fait travailler dans la bonne humeur et ont eu à coeur de répondre à nos attentes pour cela nous les remercions.

Les cours avaient lieu le lundi de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 20h00 à 21h00 à la salle du temps libre durant la période scolaire, repos pendant les vacances.

Le Bureau vous souhaite de bonnes vacances et sera ravi de vous retrouver dès septembre 2022.



VIE ASSOCIATIVE

ASC St Jean de Verges

Samedi 22/01 et dimanche 23/01 : participation au Championnat Départemental de Haute Garonne, Piscine Alex Jany à Toulouse. 305 nageurs venant de 14 clubs dont 13 nageurs de St Jean de Verges.

Dimanche 13/02 : Meeting Départemental de l'Aude à Limoux. 78 nageurs venant de 6 clubs dont 18 nageurs de St Jean de Verges.

Dimanche 27/03 : Meeting Départemental de l'Aude à Limoux. 82 nageurs venant de 9 clubs dont 13 nageurs de St Jean de Verges.

Samedi 2/04 et dimanche 3/04 : Championnats Régionaux Occitanie de Printemps, piscine Léo Lagrange à Toulouse. 420 nageurs venant de 48 clubs dont 1 nageuse de St Jean de Verges.

Dimanche 10 Avril :

- Challenge Avenir Haute Garonne, Piscine Jean Boiteux à Toulouse. 72 nageurs venant de 7 clubs dont 1 nageur de St Jean de Verges.
- Championnats Départementaux de Printemps d'Ariège à Saverdun. 55 nageurs venant de 5 clubs dont 18 nageurs de St Jean de Verges.

10 nouveaux records d'Ariège, inscrits ou battus par les nageurs de l'ASC St Jean de Verges !!!

Samedi 23 Avril, 11 nageurs ont passés les épreuves du Sauv'Nage et ont réussi leur évaluation.

Samedi 21 mai : Jeux Aquatiques d'Ariège à Saverdun 15 participants de St Jean de Verges, Grosse chaleur, beaucoup de Stress car beaucoup de nouveaux nageurs confrontés à d'autres clubs. Mais de la Bonne Humeur, des bons moments et des sourires sur tous les visages !

Mardi 24 mai entraînement spécial Laser / Run avec les P'tits Loups (club de Pentathlon de Pamiers), en vue d'une rencontre sportive dimanche 5 juin à Pamiers où nos nageurs affronteront les athlètes de Pamiers sur les 3 épreuves du Laser Run : Nage puis Tir et course à pied !!!

La saison n'est pas encore terminée, d'autres événements compétitifs et conviviaux sont encore planifiés jusqu'à mi juillet... en Ariège et en Haute Garonne.



L'Entente Varillhes/Saint-Jean-de-Verges

Une année difficile se termine pour l'EVSJ perturbée par le pass sanitaire car beaucoup de joueurs n'ont pas repris leur licence.

Pour l'équipe 1, les matchs ont été compliqués (joueurs suspendus, covid, blessures ...).

Suite à notre entrée au PBA (Pays Basque-Ariège) avec les clubs de Rieux, St Jean du Falga et nous, il a été constitué des équipes de jeunes des U12 au U18.

Pour les U 12 il y a 2 équipes qui finissent 4ème et 7ème.

Les U13 terminent 5ème.

Pour les U15 et U17 ils ont joué surtout contre des clubs de Haute Garonne avec beaucoup de déplacements.

Les U15 finissent 4ème et les U 17 6ème. De bons résultats pour des équipes qui ont commencé cette année.

Pour la saison 2022/2023, nous espérons recruter quelques joueurs et en voir revenir certains.

Les bénévoles seront aussi les bienvenus.



VIE ASSOCIATIVE

L'association de Pêche de Saint Jean de Verges – Loubières – Crampagna

En 2020 et 2021, malgré la pandémie, nous avons continué à fonctionner et aleviner notre secteur.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 18 février 2022. Un nouveau Bureau a été élu et se compose d'un Président M. Michel JULIA, d'un Trésorier Bernard MESA et d'un Secrétaire Henri GENTILLET.

Vous aimez la pêche, vous êtes passionnés (ées) du monde aquatique, vous pouvez nous rejoindre, pour participer à la vie de cette Association de pêche de St Jean de Verges, Loubières, Crampagna. Veuillez-vous rapprocher du Président Michel JULIA ou vous renseigner à la Mairie de St Jean de Verges.

Pour l'année 2021, nous avons réalisé pour les trois communes, St Jean de Verges Loubières et Crampagna, cinq alevinages de truites soit 500 kg, ce qui représente environ 1600 truites. Nous sommes en étroite collaboration avec l'AAPPMA Varilhoise (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Varilhoise) L'alevinage global pour 2021 représente 1400 kg, ce qui correspond environ à 4600 truites.

Le 19 Mars 2022, l'ouverture, s'est déroulée sous la pluie. Mais celle-ci n'a pas arrêté les pêcheurs. Tout le long de l'Ariège, les pêcheurs ont répondu présents pour cette nouvelle saison.

Pour la fête de Saint Jean de Verges, nous organiserons gratuitement le dimanche 26 juin à 15h00 sur les lieux de la fête, une pêche à la truite pour les enfants.

Pour la fête de Crampagna le dimanche 3 juillet à 8h00 nous organiserons un Concours de pêche sur les berges de Crampagna.

Tous les enfants, les féminines et les 3 premiers séniors, seront récompensés par de magnifiques lots, remis par le Monsieur Le Maire de Crampagna. Nous remettrons un Trophée en la mémoire de Jean Pierre PAULY qui était notre Président. Il nous a quitté en Avril 2020.

Nous remercions les communes Saint Jean de Verges, Loubières et Crampagna pour les subventions attribuées qui ont permis toutes ces réalisations.
Le Bureau.





Loisirs créatifs

L'atelier de loisirs créatifs est en association avec L'ASC et la Mairie de Saint-Jean-De-Verges

ORGANISE

Le 26 Novembre 2022 à la Maison du Temps Libre,

une exposition vente d'objets réalisés par les artistes locaux.

Si vous êtes intéressés pour y participer

Merci de nous contacter au numéro suivant : 06 84 95 55 44



Le club de l'Amitié Saint Jean de Verges - Loubières

Le club de l'Amitié Saint Jean de Verges Loubières
Notre club, comme beaucoup d'autres associations, sort d'un long sommeil. Peu à peu toutes les activités sont relancées et trouvent public. Certains adhérents sont encore réticents à venir nous retrouver, leur état de santé les rendent prudents.

Espérons que cette période très difficile pour les membres de notre association continuera à s'améliorer.

L'Assemblée Générale s'est tenue le samedi 5 Février en présence de nombreux aînés. Le bureau reste inchangé.

Le vendredi 27 Mai retrouvailles pour le repas de Printemps, repas gourmand et beaucoup de gaité. Notre ami Michel nous a charmé avec la chanson écrite pour le club : elle va devenir notre chanson fétiche.

Nous vous en livrons le premier couplet :

Bienvenue au Club
De l'Amitié
Saint Jean de Verges
Loubières
Vous les Amis
Qui êtes là
Pour venir vous amuser
Profitez-en
J'en suis certain
Pour également bien manger
Sans oublier de l'ver vos verres
A notre grande amitié.

Notre Club a participé aux championnats départementaux de pétanque organisés par la fédération départementale Génération Mouvements. Une de nos triplettes a remporté le challenge. Un grand bravo à nos pétanqueurs. Ils ont été qualifiés pour participer aux championnats régionaux prévus fin Juin.

Une sortie d'une journée est programmée le 28 Juin, visite de Auch et du très beau village de Laverdens.

Pour ceux et celles qui veulent devenir adhérents de notre association, ils peuvent nous joindre au 06 03 95 28 34.

Le coin du Jardinier :

LE POTAGER

L'été au potager est l'occasion pour vous de booster votre organisme. Vous devez adopter un régime alimentaire riche en vitamines pour être parfaitement en forme pour affronter l'hiver.

Les fruits et légumes de saison sont très efficaces pour vous préserver des maladies cardio-vasculaires. Ils contribuent aussi à réduire également les risques de cancer et de maladies chroniques. Autant donc en profiter quand la saison arrive.

En été, la nature nous gâte et nous fait profiter de bonnes choses.

L'ARROSAGE

Pendant la saison estivale, l'arrosage est une étape à ne pas négliger. Il est important d'arroser ses plantes régulièrement tout en faisant attention à la consommation en eau et en respectant l'environnement.

Afin de fournir la quantité d'eau nécessaire aux plantes en été, il est conseillé de procéder à l'arrosage en soirée ou tôt le matin. Cela permet d'éviter une consommation d'eau inutile. En effet, l'eau risque de s'évaporer sous le soleil si vous arrosez pendant la journée pendant la saison estivale. Il est alors préférable d'arroser son jardin en été quand il fait plus frais et quand le soleil s'est couché.

Bien que les plantes aient besoin d'un apport d'eau régulier pour faire face à la chaleur estivale, il n'est pas nécessaire d'arroser le jardin tous les jours pour éviter une surconsommation d'eau. Arroser les plantes une à deux fois par semaine suffit pour l'entretien du jardin en été. Il est conseillé de procéder à l'arrosage une fois en grande quantité pour optimiser l'apport en eau.

Pour économiser l'eau : biner et pailler

Tout au long de l'été, les arrosages (ou les averses) tassent le sol. Ils forment à la surface de la terre une croûte, on parle alors de terres battantes.

Les interstices entre les particules de terres se bouchent, limitant la circulation de l'air et de l'eau. Celle-ci ruisselle sans pénétrer le sol. Un binage régulier casse cette croûte, aère la terre et améliore notablement l'efficacité des arrosages.

Enfin pour limiter les apports d'eau dans le potager, un geste simple consiste à pailler le sol. Les matériaux de couverture sont très nombreux : cosses de cacao, paillettes de lin, bois haché, galets, tontes de gazon en fine couche... Outre que le paillage limite l'évaporation de l'humidité et permet de limiter la consommation d'eau, il protège le sol du tassement et limite la pousse des mauvaises herbes.

L'entretien du jardin et de la pelouse

Afin de prévenir la sécheresse, l'apparition de bêtes et le développement des mauvaises herbes dans son jardin, quelques travaux d'entretien s'imposent pendant la saison estivale. Afin de bien entretenir le jardin en été, il est conseillé de :

- Bien arroser ses plantes au bon moment et avec une quantité d'eau suffisante
- Protéger les plantes surtout celles qui supportent mal la chaleur et les UV du soleil
- Mettre les végétaux au frais et l'abri des rayons du soleil
- Désherber son jardin pour enlever les mauvaises herbes pouvant nuire au développement des plantes

La pelouse a besoin d'une attention particulière lors de l'entretien du jardin en été. Elle peut facilement perdre son éclat et avoir un aspect jaunâtre si elle n'est pas bien entretenue.

Pour entretenir la pelouse pendant la période estivale, il est conseillé de :

- Procéder à un arrosage hebdomadaire avec une quantité d'eau suffisante
- Tondre la pelouse une à deux fois par semaine en évitant de tondre trop court

Avant de procéder à l'arrosage, il est conseillé de s'informer sur les règles et restrictions d'eau mise en place par la commune. En effet, l'arrosage peut être réglementé ou interdit pendant les périodes de canicule.

Pour bien entretenir la pelouse, si vous avez décidé de partir en vacances l'été ou si vous n'avez pas le temps d'entretenir votre jardin, vous pouvez contacter un jardinier professionnel.

À titre indicatif, et suivant les travaux à effectuer, le tarif horaire d'un jardinier ou d'une entreprise de jardinage se situe entre 15 et 40 € en moyenne.

Passez tous une belle saison en prenant soin de vous et de votre environnement...

Voici ci-dessous la liste des fruits et légumes qui devraient se trouver dans votre assiette durant les périodes estivales.

Fruits & légumes à récolter en ETE



VIE DE LA COMMUNE

LE DEBROUSSAILLAGE DU VILLAGE

Nous demandons à nos agents techniques de tondre l'herbe régulièrement le long des chemins et des routes, mais notre village est très étendu, il y a des espaces assez importants comme le stade, les cimetières, ect.

Il n'est pas possible de passer partout aussi souvent que cela est nécessaire.

De plus la Commune ne peut intervenir que dans le domaine Communal, les routes Départementales sont de la compétence du Conseil Départemental.

INCIVILITES

Nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections canines lors des promenades avec vos chiens. (passible d'amende)
Ceci afin de maintenir un village propre et pour ne pas que nos agents techniques reçoivent les déjections sur eux lorsqu'ils passent le rotofil.

Nous vous demandons aussi de veiller à éviter tout dépôt sauvage d'ordures et de détritiques, notamment en bord de route ou dans des recoins de carrefour, de placette ou de chemins, sous peine d'amende.
Merci pour votre compréhension et votre civisme.

MADAME ARLETTE PLAS A FÊTÉ SES 100 ANS.

C'est le 9 avril que Madame Plas, née le 5 avril 1922, entourée de ses enfants, petits et arrière-petits-enfants a soufflé les bougies de son gâteau d'anniversaire dans une chaleureuse ambiance familiale.

Madame le Maire, présente avec son adjointe en cette circonstance, a eu le grand plaisir de la complimenter et de lui remettre la médaille des citoyens d'honneur de notre ville.

Professeur d'anglais, Madame Plas avait travaillé avec son époux, directeur des Postes, en Algérie puis dans les années 70, ils avaient choisi Saint Jean de Verges pour y vivre leur retraite.

Ne paraissant pas son âge, ayant conservé une grande fraîcheur et vivacité d'esprit, sa gentillesse a conquis tout le monde.

Elle s'oblige à descendre les escaliers de sa maison pour effectuer une marche quotidienne. Très impliquée dans l'actualité elle a tenu à venir voter lors du premier tour les élections présidentielles.

Madame Plas qui a su faire de sa vie une longue jeunesse est un excellent exemple et une grande fierté pour notre commune.

COMITE DES FÊTES

Suite à la démission et au départ des anciens membres du Comité des Fêtes le 19 mars dernier, une nouvelle équipe a été constituée dans la foulée.

Après un gros travail de préparation, un programme de reprise a été mis en place par les nouveaux membres du Comité des Fêtes après deux ans sans activité

Les dates qui ont été choisies pour cette année 2022 sont celles de la fête votive traditionnelle, le dernier week-end de juin.

Les festivités se dérouleront donc le samedi 25 juin et le dimanche 26 juin.

Vous trouverez le programme en dernière page du Beil é Douma.

PATRIMOINE

DES TRAVAUX EN PERSPECTIVE SUR L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-DE-VERGES

Le toit de ce bâtiment doit être dévégétalisé, les végétaux qui poussent entre les tuiles et les ardoises ont provoqué des gouttières.

Il faut agir rapidement.
La chambre des cloches en mauvais état depuis des années est en train de se détériorer, les planches se détachent et tombent.

Notre si belle et si réputée église mérite qu'on prenne soin d'elle.

Nous préparons les dossiers pour obtenir les autorisations et les subventions pour remédier sans tarder à ces problèmes.



INCIVILITES - VOL

Nous étions de jolies fleurs
Fleurir le village était notre bonheur !
Mais de pitoyables voleurs
Ont enlevés nos sœurs
Sans se soucier de nos pleurs !



URBANISME

TRAVAUX SANS AUTORISATION

Il a été constaté sur la commune, plusieurs aménagements privés qui n'ont pas fait l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation de déclarer en Mairie à l'aide des formulaires spécifiques, toute nouvelle construction (même non fermés, exemple : carport) supérieure à 5 m² d'emprise au sol et de manière générale tous les travaux modifiant l'aspect extérieur des constructions existantes (abri de jardin, piscine, abri bois, abri voiture, clôture, changement de menuiseries, façades, toitures...).

Notre commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un Plan de Prévention des Risques Naturels et de deux zones concernées par la protection des monuments historiques qui prévoient des prescriptions particulières à prendre en compte dans vos projets.

En cas de construction et/ou travaux constatés sans autorisation d'urbanisme, vous vous exposez à des sanctions pénales. Si vous avez effectué des aménagements sans autorisation, notamment par méconnaissance du Code de l'Urbanisme, **nous vous conseillons vivement de régulariser vos travaux en déposant une demande d'urbanisme en Mairie dans les plus brefs délais.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement et prise de rendez-vous avec Julie CUMINETTI (conseillère municipale déléguée à l'urbanisme).

Tél. : 05 61 05 35 60 – Email : urbanisme@sjdv.fr

L'ENTRETIEN DES GALAGES

Les galages sont des ouvrages hydrologiques indispensables à la sécurité des parcelles de notre commune.

Elles ont pour vocation d'empêcher la submersion des terrains en canalisant les eaux de pluie et des ruisseaux temporaires vers leur exutoire naturel.

En ce qui concerne notre commune, l'eau provient des bassins versants situés à l'est. Et pour être drainée vers l'Ariège à l'ouest, elle traverse notre vallée grâce à de nombreuses galages.

Leur entretien régulier est donc obligatoire.

Il consiste en un nettoyage des berges et du lit en les débarrassant des embâcles (tout obstacle : branches cassées, pierres... susceptibles de perturber le libre écoulement de l'eau).

Le code de l'environnement précise que cet entretien incombe aux

propriétaires des terrains riverains et donne aux communes la mission de contrôler chaque année son exécution.

Ce nettoyage devra donc être effectué d'ici la fin 2022 de façon correcte car il s'avère encore plus indispensable depuis le réchauffement climatique qui, s'il raréfie les précipitations, les rend plus violentes et augmente le risque d'inondation.

Les propriétaires qui n'auront pas satisfait à cette obligation se verront facturer le coût au tarif en vigueur de cette tâche qui sera effectuée par les employés communaux.



TRAVAUX ET PROJETS

Nous travaillons pour notre commune, de nombreux travaux sont terminés et nos projets avancent

Les travaux effectués dans la commune :

- Abattage de 3 épicéas malades (projet embellissement de la zone face au parvis de l'église)
- Nettoyage des fossés
- Passage de l'épareuse
- Réfection du muret devant le parvis de l'église.

Les travaux à effectuer :

- - 1 cunette pour l'écoulement de l'eau de pluie à Jacquarias,
- - Dévégétalisation du toit de l'église,
- - Remise en état de la table pique-nique chemin de Barrau.
- - Le long de la rue de l'église, arrangement et marquage de places de parking pour du covoiturage.
- - Réfection du sol (carrelage) de la Maison du Temps Libre.

Marché du jeudi matin:

Nous avons étoffé notre marché du jeudi matin avec :

- un boucher-charcutier venant depuis de longues années (M. NEXON remplace M. MENARD qui a pris sa retraite ce printemps).
- un traiteur avec viandes rôties, plats préparés etc.
- un maraîcher avec des produits ariégeois.
- un food truck.

Fleurissement du village :

Les habitants de Saint Jean de Verges apprécient l'embellissement de l'entrée Nord à la sortie Sud. Nous avons disposé des jardinières et avons planté des fleurs.

Vous pouvez si vous le souhaitez adopter des jardinières et vous occuper de l'entretien et de l'arrosage. Nous en avons déjà confiées plusieurs à nos concitoyens, très heureux de voir ce village fleurir.

Nos élus ont participé à la plantation et à l'arrosage des fleurs.



INFORMATION FRAUDE / ARNAQUE / ESCROQUERIE EN LIGNE

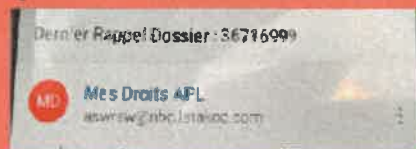
CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les escroqueries de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. En effet, depuis que la monnaie se dématérialise de plus en plus, les malfaiteurs ne peuvent plus braquer les banques, alors leur dévolu se porte désormais sur les Clients.

LES 7 FRAUDES LES PLUS COURANTES RECENSÉES SONT LES SUIVANTES :

1 - le phishing ou hameçonnage : cela consiste à recevoir un mail ou un sms, qui ressemble fortement à celui de votre banque, votre opérateur de téléphonie, la CAF, ou tout autre organisme. Le but étant de récupérer vos informations bancaires, vos identifiants de connexion, vos mots de passe. La vigilance doit être de mise. Ne cliquez jamais sur un lien surtout si vous n'êtes pas client de cette banque, que vos prélèvements sont payés normalement, que vous ne percevez pas de prestations CAF, ou que le fournisseur d'énergie vous annonce un remboursement démesuré.

Voici un exemple de faux mail. Soyez curieux, cliquez sur les 3 petits points verticaux, l'adresse mail de l'expéditeur s'affichera.



2 - La fraude aux techniciens / faux test : vous êtes contacté par un soi-disant sous-traitant de la banque pour effectuer des tests sur votre espace client.

Les banques ne pratiquent pas ces tests.

3 - La fraude aux sentiments : De vraies photos de personnes sont envoyées à ceux qui recherchent l'âme sœur. Lorsqu'après quelques échanges, la personne en quête d'amour se sent épris, il est demandé de l'argent pour : déménager / revenir de l'étranger (après généralement s'être fait voler ses papiers et ses moyens de paiement) / régler une succession, etc... une fois l'argent encaissé, l'amoureux (se) virtuel (le)

disparaît dans la nature.

4 - Les arnaques sur les réseaux sociaux :

Promesse d'argent facile, promesse d'emploi, promesse amoureuse.

La plus fréquente est celle du « virement commissionné ». En échange d'une commission intéressante, la victime communique sa CB et son code à son « ami (e) » pour des retraits aux distributeurs, en échange d'une remise de chèque. Malheureusement, une fois le transfert d'argent effectué, le chèque déposé revient toujours avec le même motif « chèque volé ». L'ami (e) s'étant évaporé (e) miraculeusement.

5 - La fraude aux offres d'emploi :

Si on vous offre : un salaire anormalement élevé, des horaires allégés, que l'annonce présente des fautes d'orthographe, que l'adresse de l'expéditeur vient également d'un pays étranger (voir plus haut comment voir l'adresse de l'expéditeur), ou pire, qu'on vous demande de verser de l'argent pour obtenir ce travail, vous êtes en train de vous faire arnaquer.

6 - La fraude au prêt :

Cette nouvelle fraude commence à arriver. L'escroc se fait passer pour un organisme de crédit. Vous envoyez vos documents, le crédit se met en place. L'escroc vous demande alors d'effectuer le virement, et cet argent disparaît dans la nature, mais pas pour vous, car ce nouveau crédit est bel et bien mis en place, et vous serez tenu de le rembourser !

7 - La fraude au placement :

Comme pour la fraude au crédit, elle commence à prendre de l'ampleur. Vous commencez par répondre à une offre alléchante de rendement, vous remplissez un questionnaire en ligne, vous êtes appelé par un faux conseiller ou gérant de fonds, se montrant très assuré et persuasif, sur l'opportunité du placement à saisir très vite (ce qui vous laissera peu de temps pour réfléchir !). Votre argent disparaîtra à coup sûr.

EN RÉSUMÉ, AYEZ TOUJOURS LES BONS RÉFLEXES :

• Méfiez-vous des gains rapides, des promesses alléchantes, de l'empressement de votre interlocuteur

• Ne communiquez jamais vos données personnelles (téléphone, mail, pièces d'identité, RIB, justificatif de domicile, bulletin de salaire ou de retraite, avis d'imposition ; etc...)

• Pour les plus avertis, « googélisez » les coordonnées de votre interlocuteur

• Votre banque a déjà vos coordonnées, elle ne vous sollicitera jamais pour que vous lui confirmiez un numéro de carte bleue et elle n'a aucunement besoin de connaître son code ou le cryptogramme, ou votre identifiant, et ne réalise pas de test à distance.

• Posez-vous les bonnes questions, écoutez votre petite voix intérieure qui vous fait comprendre que l'appel ou le mail, ne sont pas « normaux », que c'est « bizarre »

• N'hésitez pas à développer l'adresse de l'expéditeur comme montré ci-dessus

• N'allez jamais sur des sites que vous ne connaissez pas, que vous n'avez pas vérifiés, ou que l'on ne vous a pas recommandés

• Détectez les fautes d'orthographe

• Tout ce qui brille n'est pas or, donc, si on vous offre un téléphone à 1 € alors que son prix est 1000 fois supérieur, que l'on vous annonce que vous avez été tiré au sort, ou tout autre cadeau, n'acceptez jamais

• Les assurances des banques vous couvriront contre les vols pour lesquels votre responsabilité n'est pas engagée. Par contre, si vous avez intentionnellement réalisé l'opération, il n'existe aucune assurance...

Information santé: Canicule

Un rappel des gestes de prévention plus que jamais nécessaires pour limiter l'impact sur le système de santé

La chaleur a un impact sur l'état de santé des populations et la précocité remarquable de cet épisode, qui n'a pas permis aux organismes de s'acclimater, est un facteur aggravant notamment pour assurer la protection des populations fragiles (nourrissons, personnes âgées, femmes enceintes) ou des personnes surexposées à la chaleur (personnes sans abri, travailleurs surexposés à la chaleur, sportifs).

Face aux fortes chaleurs/épisode de canicule, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante ;
- éviter les efforts physiques ;
- ne pas boire d'alcool ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Au premier signe, n'hésitez pas à contacter son médecin traitant et, en cas d'urgence, **appelez le 15**.

Un numéro d'information est disponible en cas d'épisode de forte chaleur Canicule-info-service : **0 800 06 66 66**

Appel gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 09h à 19h



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



**Mouiller son corps
et se ventiler**



**Manger en
quantité suffisante**



**Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour**



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



**Ne pas boire
d'alcool**



**Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches**



**Éviter les efforts
physiques**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)

www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

Monsieur Guy MIRAMONT

Saint Jean De Verges
Maisc'était avant

Pendant les grandes vacances, on allait nager dans l'Ariège et y pêcher goujons et rabotes, car la rivière était alors très poissonneuse.

On assistait aux fenaisons et aux moissons. Le dépiquage ainsi que l'abattage du cochon donnaient lieu à des festivités.

A l'automne, nous allions avec nos parents à la cueillette des champignons. Assez souvent on entendait le garde champêtre, après un roulement de tambour, crier « avis à la population ». Curieux, on allait tous aux nouvelles. Parfois le pelharot s'annonçait en criant « pelharot pel de lapin », il récupérait vieux habits et peaux de lapin.

Les parents nous envoyaient faire les courses chez l'épicier Fauré et chercher de l'eau à la pompe, encore visible rue du même nom.

On n'avait pas l'eau dans les maisons, aussi les femmes lavaient leur linge au lavoir sur le canal, à la sortie du moulin.

Le village vivait au rythme des cloches annonçant messe du matin, angélus de midi, prière du soir. Pour les grandes fêtes liturgiques, les baptêmes et les mariages les deux cloches tournaient à toute volée.

Quand un orage de grêle menaçait, le sonneur pendant de longs moments, tirait sur les cloches afin d'écarter le danger ; ça ne marchait pas toujours !

Parfois hélas, le glas lugubre nous informait qu'un décès venait de survenir. A l'époque, on mourait chez soi. Le menuisier faisait les cercueils et mettait en bière.

Proches et amis assistaient à la levée du corps au domicile de la personne décédée. Après une bénédiction du prêtre, on allait en cortège à l'église. Le corbillard était tiré à bout de bras par deux hommes. Derrière, quatre personnes tenaient les cordons du poêle, drap noir dont on recouvrait ensuite le cercueil.

Les personnes âgées, très gentilles avec nous, racontaient les histoires d'avant, donnaient des conseils et souvent des bonbons. La solidarité était de mise entre génération. Bref, globalement, nous étions des enfants heureux, libres et il y avait de l'ambiance.

Le 1er octobre était la date officielle de la rentrée scolaire. Or la plupart des élèves, dont moi-même, aidions aux vendanges. On prenait plaisir à se « mouser ». De plantureux repas nous régalaient avec entre autres au menu cassoulet et îles flottantes. Pour nous la rentrée était retardée d'une semaine.

Ce jour là, après la première leçon de morale, on n'écopait pas, en rédaction, raconter notre journée de vendangeur. Le soir de Noël les femmes assistaient à la messe de minuit.

Les hommes eux allaient "taper" le carton au Café Joulet jusqu'à presque une heure du matin. La tradition voulait qu'alors tous se rendent à l'église, y pénétrant sans bruit, montant à la tribune et attendant respectueusement la fin de la cérémonie.

Alors seulement ils se permettaient de lancer sans violence sur les fidèles des poignées de grains de maïs. Personne n'y trouvait à redire. Souvent, alors que la neige n'était pas présente à minuit, quand on sortait de la messe un tapis blanc s'offrait à nos regards.

FETE DE SAINT-JEAN-DE-VERGES 2022

Samedi 25 Juin.

14h30. Concours de pétanque en 3 parties (150 euros + mises + coupes)
Jet du but à 14h30.

19h30. Repas
Menu : Apéritif
Assiette melon / jambon
Paella
Fromage
Croustade
Vin (rouge et rosé) et café compris

Pensez à amener vos couverts.

Date limite pour réservation et paiement : le 18 juin 2022

Réservations : Chantal : 06.48.16.31.43
ou Anne : 07.61.44.12.65

Tarifs : 16 € adultes et pour les plus de 12 ans
8 € pour les enfants de 5 à 12 ans
Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans
Soirée animée par la discomobile MEGASPLASH
Animations pour enfants.

Dimanche 26 juin

12h00. Apéritif concert offert par le comité des fêtes
Animé par l'orchestre CONTINENTAL BIG BAND (Pamiers).

14h00-17h00. Animation gratuite pour les enfants.
Pêche aux poissons pour les enfants proposée par la Société de Pêche